



La CGT finances publiques rencontre le représentant du ministre SAPIN à Rennes le 4 décembre

Le 4 décembre 2014, le ministre Michel SAPIN était à Rennes pour une opération de com pour la promotion du pacte de responsabilité et du crédit impôt compétitivité emploi (CICE).

Dans le prolongement de la journée d'action du 18 novembre -où la CGT avait appelé seule à la grève, malgré notre recherche d'unité syndicale- nous avons demandé à rencontrer le ministre.

Notre objectif était de lui exposer les revendications portées par les agents grévistes le 18 et de lui rappeler leur opposition aux décisions régressives de son gouvernement.

Compte-tenu du timing très serré du passage éclair du ministre à Rennes, c'est son conseiller économique qui nous a reçus à 16h45 (après l'heure de clôture des opérations de vote).

La délégation CGT était composée de Hervé COUVERT (DRFIP 35), Jean-Yves DETOC (DISI ouest) et Jérôme DESBROUSSES (DIRCOFI ouest).

- Nous avons interpellé le représentant du ministre sur les questions de **pouvoir d'achat, d'emplois** et de **conditions de travail**. Nous lui avons fait part des **difficultés des postes et services** de la DGFIP en général et de nos directions en particulier, des **inquiétudes pour nos missions et nos emplois**.
- Nous avons dit notre **opposition à la MAP** (modernisation de l'action publique) et sa déclinaison DGFIP : **l'adaptation des structures et du réseau**, en exigeant que le projet de la DRFIP 35 soit communiqué sans délais aux représentants des personnels,
- Nous avons dénoncé les **projets** récemment dévoilés : note du premier ministre sur les **Maisons de l'État et Maisons de service au public**, projet de réduction massive des **horaires d'ouverture** au public de nos structures (16h ou 24h hebdo).
- Nous avons averti le représentant du ministre que nous ne laisserions pas faire les restructurations sans les combattre, notamment les fusions de services et de postes.

Le conseiller du ministre a répondu de façon générale, en rappelant la politique du gouvernement en terme d'emploi public : d'un côté des secteurs prioritaires (enseignement et sécurité) où on augmente les effectifs, de l'autre des secteurs non prioritaires (notamment les finances) où on supprime des emplois pour maintenir un nombre constant de fonctionnaires. Pour lui, il n'est pas question de changer ce cap, fixé pour tout le quinquennat.

Bien évidemment la délégation CGT a contesté cette approche, qui génère des lourds reculs en terme de service public et une grave dégradation des conditions de travail dans les services touchés par les suppressions d'emplois.

Cette rencontre s'est tenue dans un temps très limité qui n'a pas permis un échange approfondi sur l'ensemble des revendications des agents de la DRFIP en Ile-et-Vilaine. Cependant, elle a été l'occasion pour nous de porter le message des agents de la DRFIP 35 en direction du ministre : **opposition aux restructurations et à toutes les réformes régressives pour le service public et les conditions de travail**.

La CGT a très clairement annoncé au représentant du ministre qu'elle va continuer à les combattre et à mobiliser les personnels dans l'unité pour les salaires, les emplois, les conditions de travail et le service public !